

AIDE INFORMELLE

Enquête de santé 2018



E. BRAEKMAN • R.CHARAFEDDINE • S. DRIESKENS

Sciensano

Epidémiologie et santé publique - Mode de vie et maladies chroniques

HIS 2019

Septembre 2019 • Bruxelles • Belgique



Auteur principal : Elise Braekman



Réviseur et traducteur : Rana Charafeddine



Éditeurs : Rana Charafeddine, Sabine Drieskens

Personne de contact : Elise Braekman • T+32 2 642 57 06 • elise.braekman@sciensano.be

Merci de citer cette publication comme suit :

E. Braekman, R. Charafeddine, S. Drieskens. Enquête de santé 2018 : Aide informelle. Bruxelles, Belgique : Sciensano ; Numéro de rapport : D/2020/14.440.62. Disponible en ligne : www.enquetesante.be

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes :

Ledia Jani et Tadek Krzywania de Sciensano pour la mise en page et le support administratif

Sandrine de Waleffe et l'équipe de Statbel pour l'organisation du travail de terrain ainsi que

L'équipe des enquêteurs pour la collecte des données

Et toutes les personnes qui ont volontairement participé à l'enquête

COMMANDITAIRES

Cette enquête est réalisée à l'initiative du :

Gouvernement fédéral, Ministère des Affaires sociales et de la Santé publique

Gouvernement flamand, Ministère du Bien-être, de la Santé publique et de la Famille

Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (COCOM), Politique de la Santé

Communauté française, Ministère de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances

Gouvernement wallon, Ministère de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances

Communauté germanophone, Ministère de la Famille, de la Santé et des Affaires sociales

TABLE DES MATIÈRES



RÉSUMÉ	6
ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	8
QUESTIONS	9
INDICATEURS	10
RÉSULTATS	11
1. Fournir une aide ou des soins non professionnels au moins une fois par semaine	11
1.1. Prévalence en Belgique	11
1.2. Evolution	11
1.3. Différences démographiques.....	12
1.4. Différences socio-économiques.....	13
2. Relation avec la personne qui reçoit de l'aide ou des soins	14
2.1. Prévalence en Belgique	14
2.2. Différences démographiques.....	15
2.3. Différences socio-économiques.....	16
3. Temps consacré à l'aide ou aux soins	16
3.1. Prévalence en Belgique	16
3.2. Evolution	16
3.3. Différences démographiques.....	17
3.4. Différences socio-économiques.....	17
3.5. ANALYSES supplémentaires	18
SYNTHÈSE ET DISCUSSION	19
TABLEAUX DE SYNTHÈSE	21
RÉFÉRENCES	23
LISTE DES TABLEAUX	24

RÉSUMÉ

En 2018, l'enquête de santé consacre, pour la deuxième fois, un module à l'aide informelle. Ce module se concentre sur les personnes dispensant à titre régulier et bénévole de l'aide ou des soins à des personnes souffrant des problèmes liés à l'âge, une maladie chronique, une affection de longue durée ou un handicap.

Les résultats de ce module peuvent être résumés comme suit :

- En Belgique, 12,2 % de la population (de 15 ans et plus) prodigue au moins une fois par semaine de l'aide ou des soins. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à la proportion d'aidants informels en 2013 (9,4 %).
- Le pourcentage d'aidants informels est plus élevé chez les femmes (14,2 %) que chez les hommes (10,1 %) et culmine dans la tranche d'âge des 55-64 ans (21,9 %).
- Les personnes ayant un niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles de fournir des soins informels que les personnes moins instruites.
- En Région wallonne, le pourcentage d'aidants informels (15,1%) est plus élevé qu'en Régions flamande (10,7%) et bruxelloise (10,6%). Par rapport à 2013, on constate une augmentation du pourcentage d'aidants dans les Régions flamande et wallonne. À Bruxelles, en revanche, ce pourcentage a sensiblement diminué.
- 54,5% des aidants informels sont principalement responsables de membres de la famille qui n'appartiennent pas à leur ménage, 30,1% sont principalement responsables de membres du ménage et 15,4% sont principalement responsables de personnes qui n'appartiennent pas à leur ménage ou à leur famille.
- Parmi les aidants informels, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à fournir de l'aide ou des soins à des membres de leur ménage (37,2% des aidants masculins contre 25,4% des aidantes féminines), tandis que les femmes sont plus nombreuses à fournir de l'aide à des membres de leur famille qui n'appartient pas à leur ménage (48,3% des aidants masculins contre 58,6% des aidantes féminines).
- Les aidants informels âgés de 75 ans et plus sont plus susceptibles d'être responsables des membres de leur ménage que de membres de leur famille par rapport aux aidants plus jeunes.
- Les aidants informels peu instruits sont aussi plus souvent responsables des membres de leur ménage que des membres de leur famille.
- 13 % des aidants informels consacrent 20 heures ou plus chaque semaine à apporter de l'aide ou des soins.
- Ce pourcentage a diminué par rapport à 2013 (19,6 %). Cette diminution est uniquement due à la forte baisse observée en Région flamande (de 26,0% à 13,6%). En effet, dans les Régions wallonne et bruxelloise, ce pourcentage est resté stable.
- Les aidants plus âgés et ceux ayant un niveau d'instruction peu élevé sont plus nombreux à consacrer au moins 20 heures par semaine aux soins informels.

ABRÉVIATIONS



HIS	Health Interview Survey – Enquête de santé
BE	Belgique
UE	Union Européenne
EHIS	European Health Interview Survey – Enquête européenne par interview sur la santé

INTRODUCTION

Il existe plusieurs définitions de « l'aide informelle » (1-3), mais toutes les définitions partagent un certain nombre de caractéristiques communes (1-3) : 1) il s'agit d'une aide ou de soins dispensés en dehors du cadre professionnel ; une aide informelle ne suppose donc pas d'aptitudes professionnelles particulières chez l'aidant ; 2) cette aide est, en principe, non rémunérée bien que, dans certains pays, les aidants informels puissent compter sur une forme de compensation (financière) ; 3) l'aide informelle ou les soins informels sont généralement apportés à des personnes faisant partie de l'environnement social direct de l'aidant : membres du ménage, de la famille, voisins, etc...

Incontestablement, le vieillissement de la population ne fait qu'accroître la pression sur l'aide professionnelle, entraînant de ce fait une augmentation de la demande d'aide informelle. Les gouvernements de plusieurs pays d'Europe occidentale ont donc commencé à souligner l'utilité de l'aide informelle dans la prestation de soins de longue durée (4). Par ailleurs, recevoir une aide en dehors du contexte professionnel présente l'énorme avantage de protéger les personnes bénéficiant d'une aide informelle de l'isolement social, dans la mesure où ces personnes peuvent demeurer dans leur environnement familial. Néanmoins, le nombre d'aidants informels potentiels est en diminution, du moins en termes relatifs, en raison de changements sociaux tels que la réduction de la taille des ménages et l'augmentation de l'âge de la retraite (5,6).

L'aide informelle peut avoir des conséquences négatives sur la santé de l'aidant (7). De nombreuses études se sont penchées sur les conséquences de l'aide sur la santé mentale et suggèrent une association entre l'offre de soins informels et divers indicateurs de santé mentale (8-11). Par exemple, les aidants informels semblent souffrir davantage de stress, de dépression et de mal être que les non-aidants. Plusieurs explications peuvent être avancées : 1) prodiguer des soins informels est une activité qui prend beaucoup de temps et qui est souvent difficile à combiner avec le travail et la vie de famille ; 2) s'occuper à long terme de parents malades entraîne des sentiments de pitié et de peur de la perte ; 3) l'aide informelle est une activité (chronique) stressante qui peut parfois nécessiter un effort physique important (7). En outre, il existe un lien entre la prestation de soins informels et un état de santé physique plus faible (9,12,13) voire un risque accru de mortalité (14). Ce lien est davantage dû à l'impact du stress chronique sur la santé qu'aux défis physiques liés à la prestation de soins informels (8).

Toutefois, il est important de mentionner que l'impact négatif des soins informels sur la santé dépend de la nature et de l'intensité des soins fournis. Par exemple, les aidants responsables de personnes souffrant de troubles comportementaux et cognitifs connaîtront le plus de problèmes de santé (12). La recherche met également en évidence une relation linéaire entre les heures consacrées aux soins informels et la santé : plus le temps consacré aux soins informels augmente, plus le risque sur la santé augmente (15). Farfan-Portet et al. indique cependant que la corrélation entre le temps consacré aux soins informels et la santé existe uniquement dans le cas des aidants économiquement actifs, et non pas pour les aidants économiquement inactifs. En outre, le fait de bénéficier d'un soutien social suffisant de la part de l'environnement peut servir de tampon pour réduire les effets négatifs de l'aide informelle (12). Enfin, le contexte sociodémographique des aidants informels est également important ; les aidants âgés et ceux dont le statut socioéconomique est plutôt faible subiront un effet plus néfaste sur leur santé que les aidants jeunes ou ayant un statut socio-économique élevé (9,12).

L'attention portée aux soins informels est donc plus qu'appropriée dans l'enquête de santé et offre la possibilité d'étudier ce sujet dans un échantillon représentatif de la population générale. Le rapport abordera trois éléments de l'offre de soins informels : 1) le pourcentage de personnes qui fournit des soins informels au moins une fois par semaine, 2) la relation que les prestataires de soins informels entretiennent avec les bénéficiaires de soins et 3) le nombre d'heures consacrées par semaine aux soins informels.

QUESTIONS

Les questions relatives à l'aide informelle ont été reprises dans le questionnaire face-à-face et s'adressent exclusivement aux personnes âgées de 15 ans et plus.

IC.01. Apportez-vous, au moins une fois par semaine, en dehors de votre profession, de l'aide ou des soins à une ou plusieurs personnes ayant des problèmes liés à l'âge, une maladie chronique, une affection de longue durée ou un handicap? *(Oui / Non)*

Les lignes directrices relatives à cette question précisent qu'il doit s'agir 1) d'une aide ou de soins dispensés de manière régulière et non pas occasionnelle ; 2) d'une aide pour les soins personnels ou les activités ménagères et 3) d'une aide « non professionnelle » non rémunérée.

IC.02. En dehors de votre profession, à qui apportez-vous le plus d'aide ou de soins ? (une seule réponse possible) *(Un ou plusieurs membre(s) du ménage / Un ou plusieurs membre(s) de la famille mais non-membre(s) du ménage / Une ou plusieurs personnes, non-membre(s) du ménage ou de la famille)*

IC.03. Au total, combien d'heures par semaine consacrez-vous généralement à apporter de l'aide ou des soins? *(Moins que 10 heures par semaine / Au moins 10 heures, mais moins que 20 heures par semaine / 20 heures par semaine ou plus)*

Changements par rapport à 2013

En 2013, la question IC.01 ne concernait que la fourniture de soins aux "personnes souffrant de maladies de longue durée, de maladies chroniques ou de handicaps". En 2018, nous avons explicitement ajouté à la question la fourniture de soins aux "personnes souffrant de problèmes liés à l'âge". En outre, en 2013, les répondants pouvaient choisir plus d'une option de réponse pour la question IC.02, alors qu'en 2018, ils étaient limités à une seule option de réponse. En 2018, ils devaient donc se référer à la ou aux personnes dont ils étaient le plus responsables pour l'aide ou les soins. Ces deux adaptations ont été faites pour rendre les questions plus similaires à celles proposées par l'enquête européenne de santé (EHIS - vague 3).

INDICATEURS



- IC_1** Basé sur la question IC.01. **Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine.**
- IC_2** Basé sur les questions IC.01 et IC.02. **Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins** (des membres de leur ménage, des membres de leur famille extérieurs au ménage et/ou des personnes extérieures à leur famille).
- IC_3** Basé sur les questions IC.01 et IC.03. **Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomadaire** (moins de 10 heures par semaine, de 10 à 19 heures par semaine ou 20 heures par semaine ou plus).
- IC_4** **Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins.** Cet indicateur reproduit en partie les informations de l'indicateur IC_3, mais fait une distinction entre ceux qui fournissent une aide ou des soins pendant au moins 20 heures par semaine et ceux qui y consacrent moins de 20 heures par semaine.

RÉSULTATS



1. Fournir une aide ou des soins non professionnels au moins une fois par semaine

1.1. PRÉVALENCE EN BELGIQUE

En Belgique, 12,2% de la population de 15 ans et plus apporte au moins une fois par semaine et à titre non professionnel de l'aide ou des soins à une ou plusieurs personnes souffrant de problèmes liés à l'âge, de maladies de longue durée, d'affections chroniques ou de handicaps. Afin d'accroître la lisibilité du texte, nous utiliserons dans le présent rapport la notion d'« aidants » pour faire référence à « la population dispensant de l'aide ou des soins à titre non professionnel ».

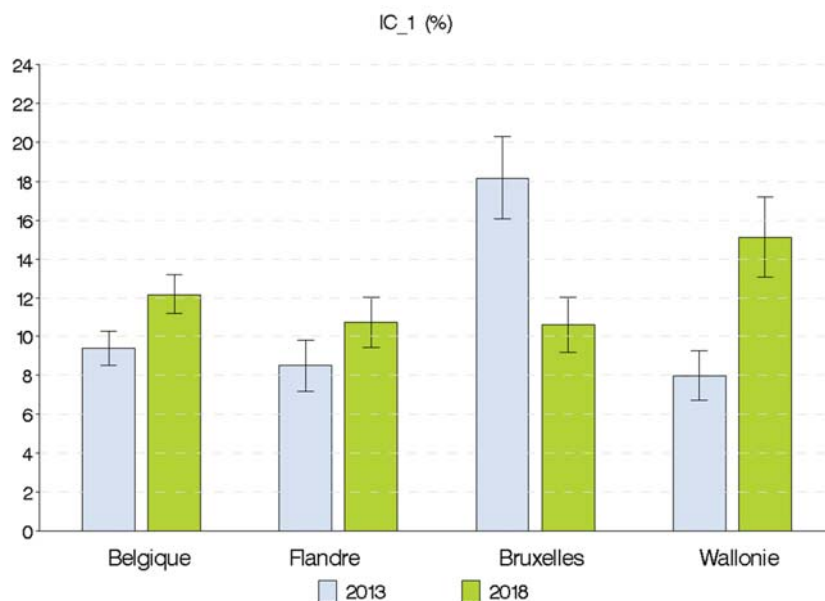
Spécificités régionales

En Région wallonne, le pourcentage d'aidants (15,1%) est plus élevé qu'en Régions flamande (10,7%) ou bruxelloise (10,6%). La différence entre la Région wallonne et les deux autres Régions demeure significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

1.2. EVOLUTION

Le pourcentage d'aidants informels est passé de 9,4% en 2013 à 12,2% en 2018. Cette augmentation est statistiquement significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Figure 1 | Pourcentage de la population (de 15 ans et plus) qui prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, par région et par année, Enquête de santé, Belgique 2018



Spécificités régionales

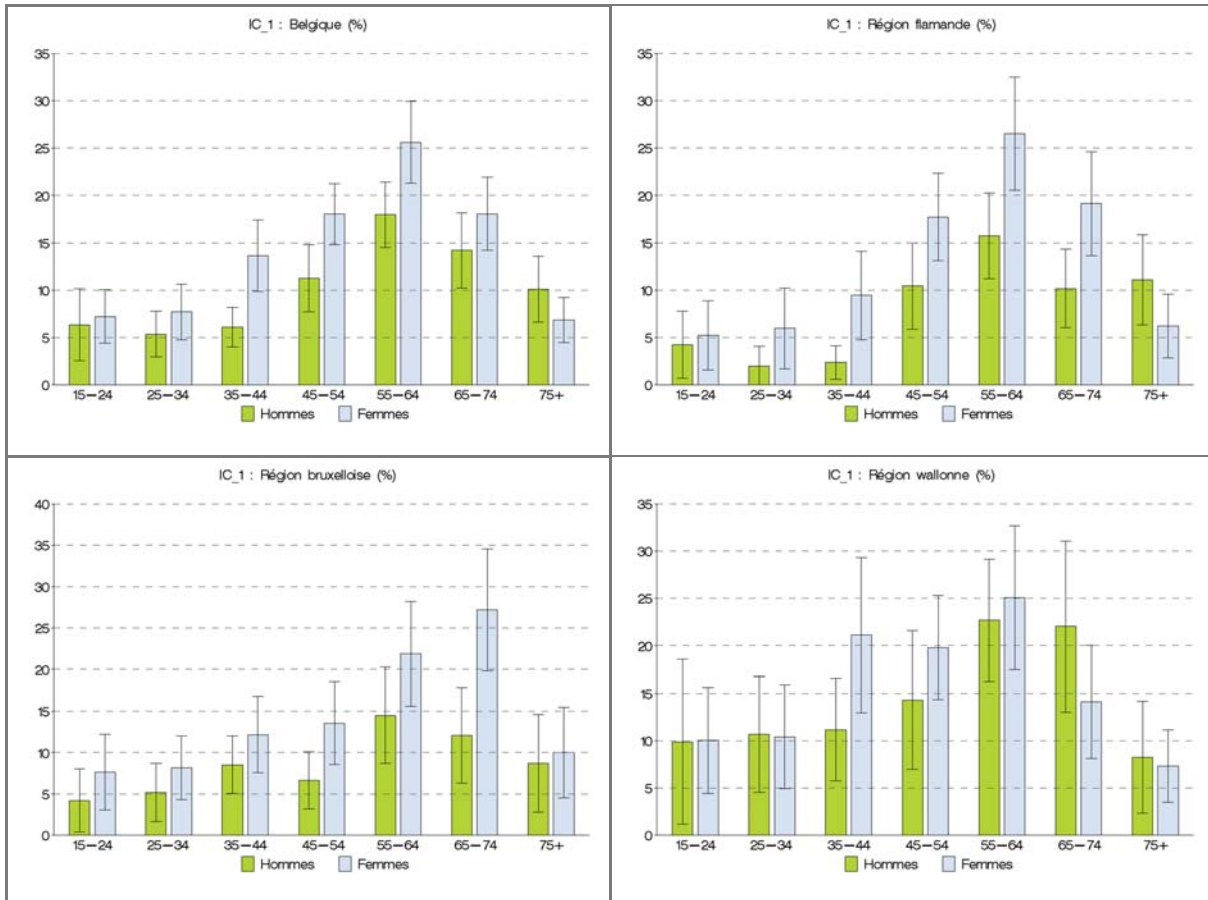
Tout comme au niveau national, on observe une augmentation modérée du pourcentage d'aidants informels en Flandre (de 8,5% en 2013 à 10,7% en 2018), et une forte augmentation en Wallonie (de 8,0% en 2013 à 15,1% en 2018). À Bruxelles, en revanche, on observe une diminution significative du pourcentage d'aidants informels (de 18,2% en 2013 à 10,6% en 2018). Ces tendances sont statistiquement significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

1.3. DIFFÉRENCES DÉMOGRAPHIQUES

Le pourcentage d'aidants informels est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (14,2% contre 10,1%), une différence qui est significative après standardisation pour l'âge.

Le pourcentage d'aidants reste assez constant entre 15 et 34 ans (6,8% chez les 15-24 ans et 6,5% chez les 25-34 ans), et augmente à partir de 35-44 ans (9,8%) pour atteindre son pic chez les 55-64 ans (21,9%). Par la suite, on constate une baisse significative avec l'âge, jusqu'à 8,1% chez les 75 ans et plus.

Figure 2 | Pourcentage de la population (de 15 ans et plus) qui prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, par sexe, par âge et par région, Enquête de santé, Belgique 2018



Spécificités régionales

Le pourcentage d'aidants informels est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans les trois régions du pays. Toutefois, après standardisation pour l'âge, il n'y a qu'en Flandre et à Bruxelles que cette différence est statistiquement significative.

En Flandre, le pourcentage d'aidants informels reste assez constant entre 15 et 44 ans, et puis ce taux augmente significativement à partir de 45-54 ans jusqu'à atteindre son pic à 55-64 ans (21,1%), pour ensuite diminuer de manière significative à partir de 65 ans.

À Bruxelles, le pourcentage d'aidants informels reste stable entre 15 et 54 ans, il augmente significativement dans les tranches d'âge de 55 à 74 ans (55-64 : 18,3% ; 65-74 : 20,3%) pour diminuer ensuite chez les 75 ans et plus. La différence entre les 55-74 ans et les autres groupes d'âge est statistiquement significative après standardisation pour le sexe.

En Wallonie, le pourcentage d'aidants informels est assez constant entre 15 et 44 ans, ce taux augmente à 45 ans et on observe une différence significative entre les 45-54 ans et les 15-24 ans. Ce taux est le plus élevé parmi les 55-64 ans (23,9%), où l'on observe une différence significative avec les autres tranches d'âge, à l'exception des 65-74 ans. À partir de 75 ans, le pourcentage d'aidants informels diminue considérablement.

1.4. DIFFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les personnes diplômées du secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur sont plus nombreuses à indiquer qu'elles fournissent une aide informelle (12,6 % et 13,0 % respectivement) que les personnes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (sans diplôme/diplôme d'études primaires : 8,0 % ; diplôme de l'enseignement secondaire inférieur : 9,6 %). Ces différences sont statistiquement significatives après standardisation pour l'âge et du sexe.

Spécificités régionales

En Flandre, le pourcentage d'aidants informels est nettement plus élevé chez les personnes diplômées du secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur que chez les personnes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur.

À Bruxelles, le pourcentage d'aidants informels est nettement plus élevé parmi les personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur que parmi les personnes non diplômées ou ayant tout au plus un diplôme d'études primaires.

En Wallonie, il n'y a pas de différences dans le pourcentage d'aidants informels selon le niveau d'instruction.

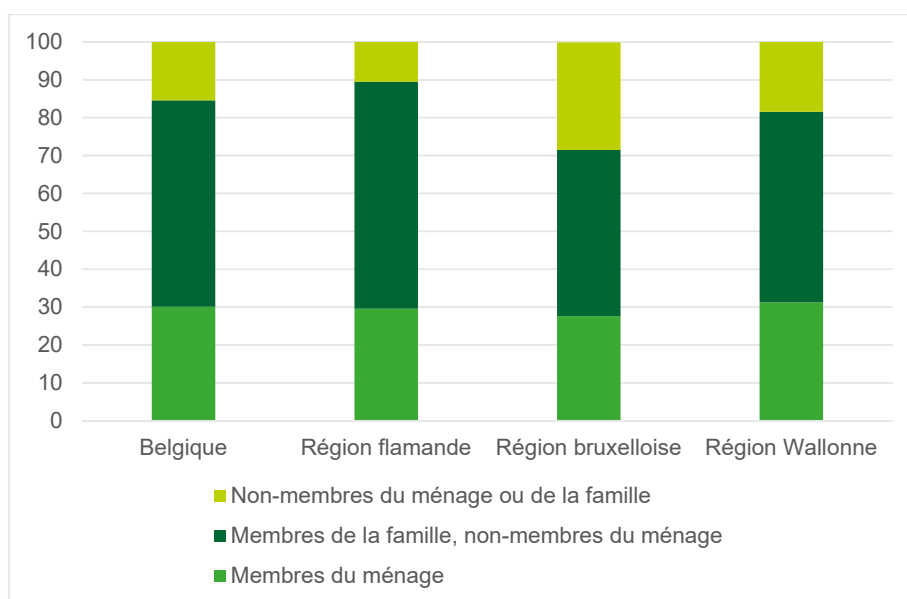
2. Relation avec la personne qui reçoit de l'aide ou des soins

2.1. PRÉVALENCE EN BELGIQUE

Cet indicateur montre la répartition des aidants informels (soit 12,2 % de la population âgée de 15 ans et plus) selon leur relation avec la personne qui reçoit le plus souvent de l'aide ou des soins (des membres de leur ménage, des membres de leur famille extérieurs au ménage ou des personnes extérieures à leur famille). Comme cet indicateur est basé sur une question à laquelle une seule réponse était possible, les aidants informels ont dû se référer à la ou les personnes dont ils étaient le plus souvent responsables pour l'aide ou les soins. Ceci même si en principe, les aidants informels peuvent être responsables de plusieurs personnes n'appartenant pas à la même catégorie (par exemple, les membres du ménage et les membres de la famille).

Parmi les aidants informels, plus de la moitié (54,5 %) apporte de l'aide ou des soins à des membres de la famille qui n'appartiennent pas à leur ménage, suivis de 30,1 % qui le font principalement pour des membres de leur ménage et enfin de 15,4 % qui le font principalement pour des personnes qui n'appartiennent pas à leur ménage ou à leur famille.

Figure 3 | Distribution (%) des aidants informels (de 15 ans et plus) selon leur relation avec la personne qui reçoit le plus souvent de l'aide ou des soins, par région, Enquête de santé, Belgique 2018



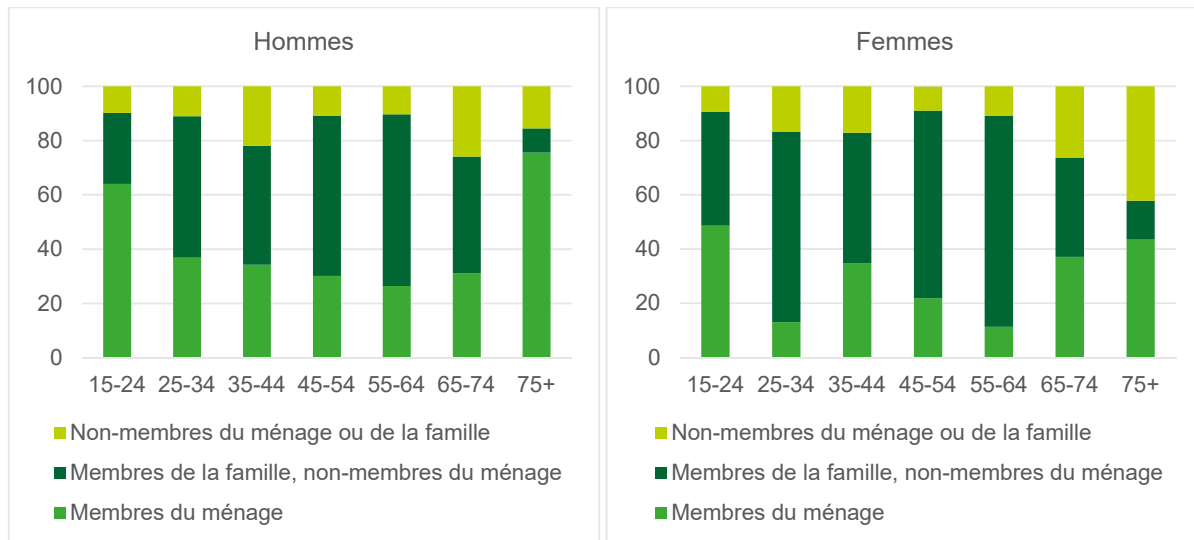
Spécificités régionales

Dans les trois régions, les aidants sont principalement responsables des membres de la famille qui n'appartiennent pas au ménage (Flandre : 59,9% ; Bruxelles : 43,9% et Wallonie : 50,3%). Ce pourcentage est significativement plus élevé en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. En revanche, à Bruxelles et en Wallonie, les aidants informels sont plus souvent responsables des personnes qui n'appartiennent pas à la famille ou au ménage qu'en Flandre (Bruxelles : 28,4% ; Wallonie : 18,4% par rapport à la Flandre ; 10,5%). Ces différences sont statistiquement significatives après ajustement pour l'âge et le sexe.

2.2. DIFFÉRENCES DÉMOGRAPHIQUES

Parmi les aidants informels, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à fournir de l'aide ou des soins à des membres de leur ménage (37,2% des aidants masculins contre 25,4% des aidantes féminines), tandis que les femmes sont plus nombreuses à fournir de l'aide à des membres de leur famille qui n'appartient pas à leur ménage (48,3% des aidants masculins contre 58,6% des aidantes féminines). Cette différence est statistiquement significative après ajustement pour l'âge. Le pourcentage d'aidants qui fournissent principalement des soins aux personnes n'appartenant pas au ménage ou à la famille est similaire chez les hommes et les femmes (respectivement 14,5 % chez les aidants masculins et 16,0 % chez les aidantes féminines).

Figure 4 | Distribution (%) des aidants informels (de 15 ans et plus) selon leur relation avec la personne qui reçoit le plus souvent de l'aide ou des soins, par sexe, Enquête de santé, Belgique 2018



La répartition des aidants informels selon leur relation avec la personne qui reçoit le plus souvent de l'aide ou des soins varie significativement selon l'âge. Les aidants appartenant aux groupes d'âge le plus âgé ou le plus jeune sont plus nombreux à indiquer fournir de l'aide de ou des soins à des membres de leur propre ménage (59,2 % et 55,9 % respectivement). En revanche, les aidants âgés de 25 à 34 ans et de 45 à 64 ans sont plus souvent responsables de membres de la famille qui n'appartiennent pas au ménage (25-34 ans : 62,9 % ; 45-54 ans : 65,3 % et 55-64 ans : 72,0 %). Après standardisation pour le sexe, le pourcentage d'aidants responsables de membres du ménage est nettement plus élevé chez les 75 ans et plus que dans toutes les tranches d'âge plus jeunes. Les aidants de 15 à 24 ans sont également plus susceptibles d'être responsables de membres du ménage que les aidants des groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 45 à 64 ans.

Enfin, les aidants âgés de 65 ans et plus sont plus souvent responsables de personnes ne faisant pas partie de leur famille (65-74 : 26,2% ; 75+ : 29,2%) que les aidants des autres groupes d'âge (pourcentages variant entre 9,6% et 18,6%). Après standardisation pour le sexe, nous constatons que les aidants informels de 65 ans et plus sont nettement plus susceptibles de fournir de l'aide ou des soins à des personnes ne faisant pas partie de leur famille que les aidants des groupes d'âge 15-24 et 45-64 ans. La différence entre les 75 ans et plus et les 25-34 ans est également statistiquement significative.

Spécificités régionales

Tout comme au niveau national, en Flandre et en Wallonie, les aidants masculins sont proportionnellement plus souvent responsables des membres du ménage que des membres de la famille, par rapport aux aidantes féminines. À Bruxelles, on ne trouve pas de différence selon le sexe.

Les analyses régionales par tranche d'âge sont basées sur des chiffres trop faibles pour établir des résultats fiables. Par conséquent, nous devons nous référer aux données nationales.

2.3. DIFFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les aidants peu instruits sont plus nombreux que les plus instruits à fournir plus souvent de l'aide ou des soins à des membres du ménage qu'à des membres de la famille (sans diplôme/enseignement primaire : 65,9 % fournissent de l'aide à des membres du ménage contre 17,8 % à des membres de la famille ; diplôme de l'enseignement supérieur : 22,4 % à des membres du ménage contre 62,3 % à des membres de la famille). Après standardisation pour l'âge et du sexe, la différence entre les deux groupes les plus instruits et les deux groupes les moins instruits est statistiquement significative.

Il n'y a pas de différences selon le niveau d'instruction en ce qui concerne l'aide apportée à des personnes qui n'appartiennent pas au ménage ou à la famille.

Spécificités régionales

Les analyses régionales par niveau d'instruction sont basées sur des chiffres trop faibles pour établir des résultats fiables. Par conséquent, nous devons nous référer aux données nationales.

3. Temps consacré à l'aide ou aux soins

3.1. PRÉVALENCE EN BELGIQUE

Parmi les personnes qui fournissent des soins informels, 70,2 % indiquent y consacrer moins de 10 heures par semaine, 16,8 % de 10 à 19 heures par semaine et 13,0 % 20 heures par semaine ou plus. Cette section se concentre sur les personnes qui fournissent au moins 20 heures de soins informels par semaine (soit 13,0 % des aidants).

Spécificités régionales

En Région bruxelloise, le pourcentage d'aidants qui consacrent au moins 20 heures par semaine à de l'aide ou à des soins est légèrement inférieur (9,3 %) à celui des Régions flamande et wallonne (respectivement 13,6 % et 13,0 %). Ces différences ne sont pas statistiquement significatives, après standardisation pour l'âge et le sexe.

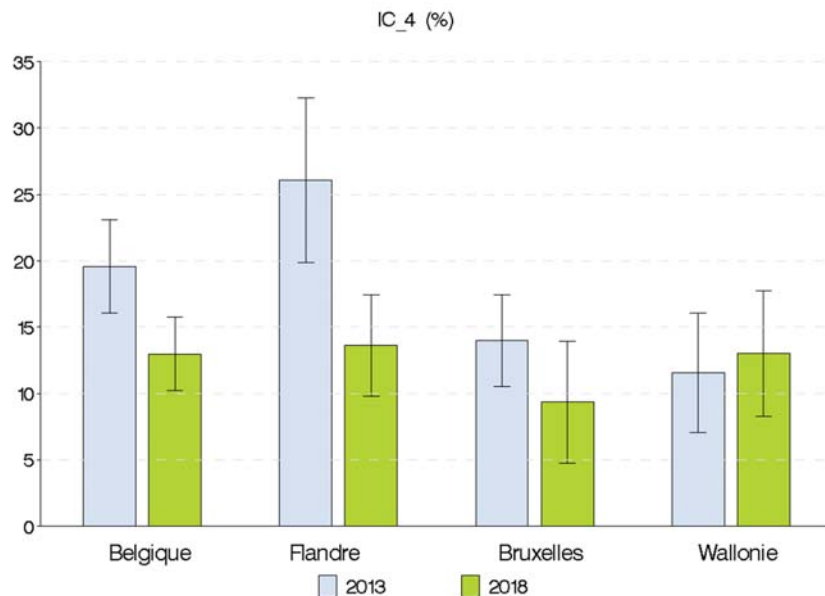
3.2. EVOLUTION

Le pourcentage d'aidants qui consacrent 20 heures ou plus par semaine à fournir de l'aide ou des soins a diminué au cours du temps, passant de 19,6 % en 2013 à 13,0 % en 2018. Cette diminution est statistiquement significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

Spécificités régionales

À Bruxelles et en Wallonie, le pourcentage d'aidants informels fournissant au moins 20 heures de soins par semaine est resté assez constant entre 2013 et 2018. En Flandre, par contre, on observe une forte et statistiquement significative diminution de ce pourcentage (de 26,0% en 2013 à 13,6% en 2018).

Figure 5 | Pourcentage d'aidants informels (de 15 ans et plus) qui fournissent au moins 20 heures d'aide ou de soins par semaine, par région et par année, Enquête de santé, Belgique 2018



3.3. DIFFÉRENCES DÉMOGRAPHIQUES

Il n'y a pas de différence selon le sexe en ce qui concerne le pourcentage d'aidants fournissant des soins pendant au moins 20 heures par semaine (aidantes féminines : 13,5% ; aidants masculins : 12,2%).

Le pourcentage d'aidants informels qui consacrent au moins 20 heures par semaine aux soins est le plus élevé dans les tranches d'âge 75+ (27,2 %), 35-44 (18,6 %) et 65-74 (16,1 %) et le plus faible dans la tranche 15-24 (6,4 %). La différence entre les 75 ans et plus et les groupes d'âge 15-34 et 45-64 est statistiquement significative après standardisation pour le sexe. De même, la différence entre les 35-44 ans et les 65-74 ans par rapport aux 15-24 ans est également statistiquement significative.

Spécificités régionales

Comme au niveau national, aucune différence significative n'est observée selon le sexe dans les trois régions en ce qui concerne le pourcentage d'aidants informels consacrant au moins 20 heures par semaine aux soins.

En raison de la taille limitée des sous-échantillons au niveau régional, les données ne sont pas analysées selon l'âge.

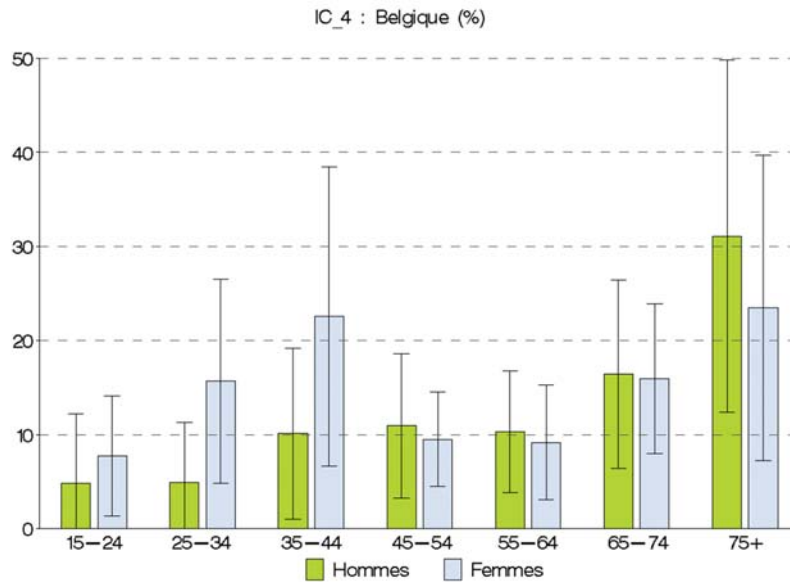
3.4. DIFFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Il existe une relation inverse entre le niveau d'instruction et le pourcentage d'aidants informels qui consacrent au moins 20 heures par semaine à l'aide ou aux soins : plus le niveau d'éducation est élevé, moins les aidants sont susceptibles de consacrer 20 heures ou plus à l'aide ou aux soins (de 34,5 % pour les personnes ayant au plus un diplôme d'enseignement primaire à 9,9 % pour celles ayant un diplôme de l'enseignement supérieur). Après standardisation pour l'âge et le sexe, la différence entre les personnes ayant tout au plus un diplôme d'études primaires et les diplômés du secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur est statistiquement significative. Aussi, la différence entre les personnes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et les diplômés de l'enseignement supérieur est statistiquement significative.

Spécificités régionales

Les analyses régionales par niveau d'instruction sont basées sur des chiffres trop faibles pour établir des résultats fiables.

Figure 6 | Pourcentage d'aidants informels (de 15 ans et plus) qui fournissent au moins 20 heures d'aide ou de soins par semaine, par sexe et par âge, Enquête de santé, Belgique 2018



3.5. ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES

On trouve un pourcentage plus élevé d'aidants informels qui consacrent au moins 20 heures par semaine à de l'aide ou des soins parmi les personnes qui s'occupent (le plus) des membres de leur ménage : 32,5 % contre environ 5 % d'aidants informels qui s'occupent principalement de membres de la famille (mais pas du ménage) ou de personnes n'appartenant pas à leur famille. Cette différence est statistiquement significative après standardisation pour l'âge et le sexe.

SYNTHÈSE ET DISCUSSION



Comme en 2013, l'enquête de santé 2018 reprend des questions sur les soins informels. Outre l'estimation de la proportion de personnes qui fournissent une telle aide, l'enquête a également examiné à qui cette aide ou ces soins sont offerts et combien de temps y sont consacrés chaque semaine. L'importance d'inclure cette thématique dans l'enquête de santé est principalement liée aux conséquences sur la santé mentale et physique de l'aidant. Comme c'est seulement la deuxième fois qu'un module sur les soins informels est inclus dans l'enquête de santé, aucune tendance temporelle réelle ne peut être décrite.

Situation en Belgique selon les données de l'enquête de santé 2018 ?

Pour la population âgée de 15 ans et plus, 12,2 % indiquent qu'ils fournissent, au moins une fois par semaine, en dehors de leur profession, de l'aide ou des soins à une ou plusieurs personnes ayant des problèmes liés à l'âge, une maladie chronique, une affection de longue durée ou un handicap. Par conséquent, pour une certaine proportion de la population, prodiguer de l'aide ou des soins informels est une activité hebdomadaire qui s'additionne aux tâches journalières habituelles, du moins parmi la population active. En outre, ce pourcentage a également augmenté par rapport à 2013 (9,4 %). Il convient toutefois de noter que la question a légèrement changé par rapport à 2013, car la fourniture de soins aux "personnes ayant des problèmes liés à l'âge" n'était pas explicitement incluse dans la question en 2013. Cela a pu avoir un impact sur la prévalence des soins informels.

Bien que les résultats de l'enquête de santé ne permettent pas d'identifier plus en détail la nature de l'aide ou des soins apportés, nous pouvons néanmoins décrire la relation entre le prestataire de soins et le bénéficiaire des soins et temps consacré à cette activité. Plus de la moitié des aidants (54,5 %) sont principalement responsables de membres de la famille qui n'appartiennent pas à leur ménage et 30,1 % sont principalement responsables de membres du ménage (partenaires, enfants ou parents résidents, etc.). Enfin, une petite minorité d'aidants (15,4 %) s'occupent principalement de personnes extérieures à la famille (voisins, amis, connaissances, etc.). Sept aidants sur dix consacrent moins de dix heures par semaine aux soins informels, tandis qu'un peu plus d'un sur huit indique y consacrer 20 heures par semaine ou plus. Pour ce dernier groupe, il s'agit donc d'une activité qui représente au moins un mi-temps.

On observe des différences significatives entre les régions. Alors que le pourcentage d'aidants informels en 2013 était plus élevé en Région bruxelloise qu'en Régions flamande et wallonne (respectivement 18,2 % contre environ 8,0 %), ce pourcentage est désormais le plus élevé en Région wallonne (15,1 % contre environ 10,5 % en Régions flamande et bruxelloise). Ceci est dû à la diminution du pourcentage d'aidants en Région bruxelloise combinée à la forte augmentation en Région wallonne. En outre, le pourcentage d'aidants dispensant 20 heures ou plus par semaine d'aide ou de soins a diminué en Belgique, mais cette diminution n'est due qu'à la forte baisse enregistrée en Région flamande (2013 : 26,0 % ; 2018 : 13,6 %). Ce pourcentage est resté stable dans les Régions wallonne et bruxelloise.

Groupes cibles

Lorsque nous examinons les différences en aide informelle selon le sexe et l'âge, nous pouvons identifier des tendances intéressantes. Par exemple, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à apporter de l'aide ou des soins informels (respectivement 14,2 % contre 10,1 %). Les femmes aidants sont proportionnellement plus souvent responsables des membres de la famille que des membres du ménage par rapport aux hommes aidants (aidantes féminines : 58,6 % pour les membres de la famille contre 25,4 % pour les membres du ménage ; aidants masculins : 48,3 % pour les membres de la famille contre 37,2 % pour les membres du ménage).

Les soins informels atteignent un pic chez les 55-64 ans (21,9 %) et les aidants de cette tranche d'âge s'occupent le plus souvent de membres de la famille qui ne font pas partie du ménage. Il semble donc que cela concerne l'aide aux parents (âgés), dans laquelle les (belles-) filles ont une part légèrement plus importante que les (beaux-)fils. Le nombre d'aidants est plus faible dans la tranche d'âge des 75 ans et plus (8,1 %), mais ces aidants plus âgés s'occupent le plus souvent de membres du ménage (surtout pour leur partenaire âgé) et sont plus nombreux que les aidants plus jeunes à consacrer au moins 20 heures par semaine aux soins (respectivement 27,2 % contre des taux variant entre 6,4 % et 18,6 % pour les tranches d'âge plus jeunes).

Lorsque l'on étudie le profil socio-économique de l'aidant informel, on peut observer ce qui suit : le pourcentage d'aidants informels est plus faible chez les personnes ayant un niveau d'instruction peu élevé que chez les plus instruits, mais les aidants informels les moins éduqués s'occupent plus souvent des membres de leur ménage plutôt que des membres de leur famille et consacrent plus souvent plus de 20 heures par semaine à ce type de soins. Cette association entre le niveau d'instruction et les soins informels a déjà été démontrée dans la littérature (16). Le pourcentage plus faible d'aidants informels parmi les personnes peu instruites peut être dû à leur incapacité de s'identifier comme aidants informels, peut-être renforcée par le fait qu'ils fournissent plus souvent des soins aux membres du ménage, ce qui les amène à considérer ces soins comme "normaux".

Recommandations

Le relèvement de l'âge de la retraite et la prise en charge des proches (principalement les (beaux)parents), augmente la pression sur les aidants de 55 à 64 ans qui doivent remplir de multiples fonctions. Cela peut avoir un impact négatif sur leur santé. Il reste donc important de soutenir les personnes économiquement actives pour leur permettre de mieux combiner les responsabilités professionnelles et la fourniture de soins informels. Cela peut se faire par exemple en élargissant et en renforçant les types de congés sociaux existants.

Une deuxième recommandation concerne les personnes, le plus souvent âgées de 75 ans et plus et peu instruites, qui s'occupent des membres de leur ménage et qui y consacrent souvent plus de 20 heures par semaine. Les personnes qui ne sont pas (ou plus) économiquement actives et qui s'occupent intensivement des membres de leur ménage sont plus susceptibles de s'isoler socialement. En outre, l'impact négatif de l'aide informelle sur la santé des aidants âgés qui connaissent eux-mêmes des problèmes de santé peut être encore plus important. C'est pourquoi il est nécessaire que les aidants informels qui consacrent beaucoup de temps à cette activité, puissent accéder à de l'assistance et à du soutien formels en cas de besoin. En outre, le médecin généraliste peut jouer un rôle important en surveillant l'état de santé et le degré d'isolement social de ce type d'aidants.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Tableau 1 | Evolution de l'aide informelle en Belgique 2013-2018

	2013	2018
Pourcentage de la population (de 15 ans et plus) qui ...		
• prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	9,4	12,2
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	30,1
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	54,5
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	15,4
• qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	19,6	13,0

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

Tableau 2 | Evolution de l'aide informelle en Région flamande 2013-2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
• prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	8,5	10,7
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	29,6
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	59,9
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	10,5
• qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	26,0	13,6

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018

Tableau 3 | Evolution de l'aide informelle en Région bruxelloise 2013-2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
• prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	18,2	10,6
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	27,6
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	43,9
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	28,4
• qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	14,0	9,3

Source: *Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018*

Tableau 4 | Evolution de l'aide informelle en Région wallonne 2013-2018

	2013	2018
Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ...		
• prodigue de l'aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine	8,0	15,1
Pourcentage des aidants informels (de 15 ans et plus) qui ...		
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne du ménage	-	31,3
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à un membre de la famille extérieur au ménage	-	50,3
• prodigue le plus de l'aide ou des soins à une personne extérieure à la famille	-	18,4
• qui consacrent au moins 20 heures par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins	11,6	13,0

Source: *Enquête de Santé, Belgique, 2013, 2018*

RÉFÉRENCES

1. Dujardin C, Farfan-Portet M-I, Mitchell R, Popham F, Thomas I, Lorant V. Does country influence the health burden of informal care? An international comparison between Belgium and Great Britain. *Soc Sci Med*. 2011 Oct;73(8):1123–32.
2. Farfan-Portet M-I, Popham F, Mitchell R, Swine C, Lorant V. Caring, employment and health among adults of working age: evidence from Britain and Belgium. *Eur J Public Health*. 2010 Feb;20(1):52–7.
3. Oyebode J. Assessment of carers' psychological needs. *Adv Psychiatr Treat*. 2003;9(1):45–53.
4. Pavolini E, Ranci C. Restructuring the welfare state: reforms in long-term care in Western European countries. *J Eur Soc Policy*. 2008;18(3):246–259.
5. Broese van Groenou MI, De Boer A. Providing informal care in a changing society. *Eur J Ageing*. 2016 Sep;13(3):271–9.
6. Colombo F, Llana-Nozal A, Mercier J, Tjadens F. OECD health policy studies help wanted? Providing and paying for long-term care: providing and paying for long-term care. Vol. 2011. OECD publishing; 2011.
7. Bauer JM, Sousa-Poza A. Impacts of Informal Caregiving on Caregiver Employment, Health, and Family. *J Popul Ageing*. 2015 Sep;8(3):113–45.
8. Pinquart M, Sörensen S. Differences between caregivers and noncaregivers in psychological health and physical health: A meta-analysis. *Psychol Aging*. 2003;18(2):250–67.
9. Hiel L, Beenackers MA, Renders CM, Robroek SJW, Burdorf A, Croezen S. Providing personal informal care to older European adults: Should we care about the caregivers' health? *Prev Med*. 2015 Jan;70:64–8.
10. de Zwart PL, Bakx P, van Doorslaer EKA. Will you still need me, will you still feed me when I'm 64? The health impact of caregiving to one's spouse. *Health Econ*. 2017 Sep;26:127–38.
11. Kaschowitz J, Brandt M. Health effects of informal caregiving across Europe: A longitudinal approach. *Soc Sci Med*. 2017 Jan;173:72–80.
12. Pinquart M, Sorensen S. Correlates of Physical Health of Informal Caregivers: A Meta-Analysis. *J Gerontol B Psychol Sci Soc Sci*. 2007 Mar 1;62(2):P126–37.
13. Capistrant BD, Moon JR, Glymour MM. Spousal caregiving and incident hypertension. *Am J Hypertens*. 2012 Apr 1;25(4):437–43.
14. Schulz R, Beach SR. Caregiving as a Risk Factor for Mortality: The Caregiver Health Effects Study. *JAMA*. 1999 Dec 15;282(23):2215.
15. Farfan-Portet M-I, Popham F, Dujardin C, Mitchell R, Lorant V, Robert A, et al. De gezondheid van mantelzorgers. In: Van Oyen H, Deboosere P, Lorant V, Charafeddine R, editors. *Sociale ongelijkheden in gezondheid in België*. Gent: Academia Press; 2011. p. 153–83.
16. Farfan-Portet M-I, Deboosere P, Van Oyen H, Lorant V. Les soins informels en Belgique. *Cah Sociol Démographie Médicales*. 2007;47(2):187.

LISTE DES TABLEAUX



Tableau B 1. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Belgique.....	25
Tableau B 2. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Belgique	26
Tableau B 3. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomaire, Belgique	27
Tableau B 4. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Belgique	28
Tableau B 5. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région flamande	29
Tableau B 6. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région flamande	30
Tableau B 7. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomaire, Région flamande	31
Tableau B 8. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région flamande	32
Tableau B 9. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région bruxelloise	33
Tableau B 10. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région bruxelloise	34
Tableau B 11. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomaire, Région bruxelloise	35
Tableau B 12. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région bruxelloise.....	36
Tableau B 13. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région wallonne	37
Tableau B 14. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région wallonne	38
Tableau B 15. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomaire, Région wallonne	39
Tableau B 16. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région wallonne.....	40

Tableau B 1. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Belgique

IC_1		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	10,1	(8,8-11,3)	9,2	(8,0-10,5)	4671
	Femme	14,2	(12,8-15,5)	13,2	(11,9-14,6)	5077
GROUPE D'AGE	15 - 24	6,8	(4,4-9,2)	6,7	(4,7-9,6)	1057
	25 - 34	6,5	(4,6-8,5)	6,5	(4,8-8,7)	1338
	35 - 44	9,8	(7,5-12,2)	9,7	(7,6-12,3)	1578
	45 - 54	14,6	(12,2-17,0)	14,5	(12,2-17,1)	1725
	55 - 64	21,9	(18,8-24,9)	21,7	(18,8-24,9)	1669
	65 - 74	16,3	(13,4-19,1)	16,0	(13,3-19,0)	1287
	75 +	8,1	(6,2-10,1)	7,7	(6,0-9,9)	1094
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	8,0	(5,5-10,5)	7,1	(5,1-9,8)	723
	Secondaire inférieur	9,6	(7,5-11,8)	8,1	(6,3-10,3)	1276
	Secondaire supérieur	12,6	(10,7-14,6)	11,6	(9,7-13,7)	2891
	Enseignement supérieur	13,0	(11,5-14,6)	12,1	(10,7-13,6)	4680
REGION	Région flamande	10,7	(9,4-12,0)	9,6	(8,4-10,9)	3634
	Région bruxelloise	10,6	(9,2-12,0)	10,3	(9,0-11,9)	2513
	Région wallonne	15,1	(13,1-17,2)	13,9	(11,9-16,1)	3601
ANNEE	2013	9,4	(8,5-10,3)	8,7	(7,8-9,6)	9107
	2018	12,2	(11,2-13,2)	11,3	(10,3-12,3)	9748

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 2. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Belgique

IC_2		Membres du ménage	Membres de la famille, non-membres du ménage	Non-membres du ménage ou de la famille	N
SEXE	Homme	37,2	48,3	14,5	502
	Femme	25,4	58,6	16,0	760
GROUPE D'AGE	15 - 24	55,9	34,5	9,6	84
	25 - 34	22,8	62,9	14,3	95
	35 - 44	34,7	46,7	18,6	160
	45 - 54	25,0	65,3	9,7	250
	55 - 64	17,4	72,0	10,6	355
	65 - 74	34,6	39,2	26,2	215
	75 +	59,2	11,7	29,2	103
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	65,9	17,8	16,3	55
	Secondaire inférieur	47,4	33,7	18,9	145
	Secondaire supérieur	33,2	53,1	13,7	378
	Enseignement supérieur	22,4	62,3	15,3	645
REGION	Région flamande	29,6	59,9	10,5	407
	Région bruxelloise	27,6	43,9	28,4	290
	Région wallonne	31,3	50,3	18,4	565
ANNEE	2018	30,1	54,5	15,4	1262

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 3. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomadaire, Belgique

IC_3		Moins de 10 heures par semaine	de 10 à 19 heures par semaine	20 heures par semaine ou plus	N
SEXE	Homme	70,9	16,8	12,2	502
	Femme	69,7	16,8	13,5	759
GROUPE D'AGE	15 - 24	80,6	13,0	6,4	84
	25 - 34	73,6	15,1	11,3	95
	35 - 44	72,9	8,5	18,6	160
	45 - 54	70,5	19,4	10,1	250
	55 - 64	73,8	16,6	9,6	355
	65 - 74	60,4	23,5	16,1	214
	75 +	56,1	16,7	27,2	103
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	52,6	12,9	34,5	55
	Secondaire inférieur	59,6	17,7	22,7	144
	Secondaire supérieur	66,8	21,0	12,2	378
	Enseignement supérieur	75,5	14,6	9,9	645
REGION	Région flamande	66,1	20,2	13,6	406
	Région bruxelloise	77,2	13,5	9,3	290
	Région wallonne	73,5	13,5	13,0	565
ANNEE	2013	62,6	17,8	19,6	1067
	2018	70,2	16,8	13,0	1261

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 4. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Belgique

IC_4		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	12,2	(8,7-15,7)	11,8	(8,8-15,7)	502
	Femme	13,5	(9,8-17,2)	13,2	(9,9-17,5)	759
GROUPE D'AGE	15 - 24	6,4	(1,5-11,3)	6,9	(3,1-14,7)	84
	25 - 34	11,3	(4,7-17,8)	11,2	(5,4-21,8)	95
	35 - 44	18,6	(6,7-30,5)	18,3	(9,5-32,3)	160
	45 - 54	10,1	(5,8-14,3)	9,9	(6,4-15,0)	250
	55 - 64	9,6	(5,2-14,1)	9,5	(5,9-14,9)	355
	65 - 74	16,1	(9,7-22,5)	16,0	(10,4-23,7)	214
	75 +	27,2	(15,5-38,9)	27,2	(17,4-39,7)	103
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	34,5	(20,7-48,4)	29,3	(15,2-49,0)	55
	Secondaire inférieur	22,7	(12,5-32,8)	20,5	(12,8-31,2)	144
	Secondaire supérieur	12,2	(7,9-16,5)	12,0	(8,4-17,0)	378
	Enseignement supérieur	9,9	(6,0-13,9)	9,7	(6,6-14,1)	645
REGION	Région flamande	13,6	(9,8-17,4)	13,0	(9,4-17,7)	406
	Région bruxelloise	9,3	(4,8-13,9)	8,4	(4,8-14,1)	290
	Région wallonne	13,0	(8,3-17,7)	12,7	(9,1-17,5)	565
ANNEE	2013	19,6	(16,0-23,1)	17,9	(14,6-21,7)	106
	2018					7
		13,0	(10,2-15,7)	12,3	(9,8-15,3)	126
					1	

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 5. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région flamande

IC_1		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	8,0	(6,6-9,5)	6,6	(5,4-8,2)	1766
	Femme	13,3	(11,4-15,2)	11,4	(9,5-13,6)	1868
GROUPE D'AGE	15 - 24	4,7	(2,1-7,3)	4,6	(2,6-8,0)	378
	25 - 34	4,0	(1,6-6,4)	3,9	(2,1-6,9)	452
	35 - 44	5,9	(3,1-8,6)	5,7	(3,6-9,0)	534
	45 - 54	14,0	(10,7-17,2)	13,8	(10,7-17,5)	639
	55 - 64	21,1	(16,9-25,4)	20,8	(16,9-25,3)	653
	65 - 74	14,9	(11,3-18,5)	14,4	(11,2-18,3)	517
	75 +	8,2	(5,5-11,0)	7,6	(5,3-10,7)	461
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	9,8	(5,5-14,1)	7,3	(4,5-11,6)	205
	Secondaire inférieur	7,6	(5,0-10,2)	5,2	(3,5-7,6)	459
	Secondaire supérieur	11,7	(9,2-14,2)	9,6	(7,5-12,3)	1222
	Enseignement supérieur	10,9	(8,9-12,8)	9,3	(7,6-11,3)	1722
ANNEE	2013	8,5	(7,2-9,8)	7,1	(5,9-8,4)	2991
	2018	10,7	(9,4-12,0)	8,9	(7,7-10,3)	3634

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 6. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région flamande

IC_2		Membres du ménage	Membres de la famille, non-membres du ménage	Non-membres du ménage ou de la famille	N
SEXE	Homme	38,7	51,6	9,7	161
	Femme	24,3	64,7	11,0	246
GROUPE D'AGE	15 - 24	67,5	30,3	2,3	19
	25 - 34	11,3	76,5	12,2	16
	35 - 44	31,2	50,0	18,8	31
	45 - 54	26,3	68,1	5,6	90
	55 - 64	12,9	80,6	6,5	136
	65 - 74	40,0	44,7	15,3	74
	75 +	63,9	11,9	24,2	41
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	61,6	26,3	12,1	21
	Secondaire inférieur	64,4	21,9	13,8	39
	Secondaire supérieur	28,9	63,7	7,4	150
	Enseignement supérieur	21,5	66,4	12,2	193
ANNEE	2018	29,6	59,9	10,5	407

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 7. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomadaire, Région flamande

IC_3		Moins de 10 heures par semaine	de 10 à 19 heures par semaine	20 heures par semaine ou plus	N
SEXE	Homme	67,1	20,7	12,3	161
	Femme	65,6	20,0	14,4	245
GROUPE D'AGE	15 - 24	85,4	3,1	11,4	19
	25 - 34	70,1	9,5	20,5	16
	35 - 44	84,0	6,7	9,3	31
	45 - 54	67,7	23,5	8,8	90
	55 - 64	68,9	21,3	9,7	136
	65 - 74	47,8	30,2	22,0	73
	75 +	56,0	19,2	24,8	41
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	59,9	12,9	27,2	21
	Secondaire inférieur	53,1	20,7	26,3	38
	Secondaire supérieur	59,4	25,3	15,3	150
	Enseignement supérieur	73,5	17,4	9,1	193
ANNEE	2013	56,4	17,6	26,0	267
	2018	66,1	20,2	13,6	406

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 8. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région flamande

IC_4		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	12,3	(7,3-17,2)	11,7	(7,3-18,1)	161
	Femme	14,4	(9,5-19,3)	14,5	(9,7-21,0)	245
GROUPE D'AGE	15 - 24	11,4	(0,0-23,1)	11,3	(3,7-29,5)	19
	25 - 34	20,5	(1,8-39,2)	19,5	(6,3-46,5)	16
	35 - 44	9,3	(0,0-21,6)	8,6	(2,3-27,8)	31
	45 - 54	8,8	(3,2-14,4)	8,6	(4,5-15,8)	90
	55 - 64	9,7	(3,1-16,3)	9,4	(4,8-17,8)	136
	65 - 74	22,0	(11,7-32,3)	21,2	(12,7-33,4)	73
	75 +	24,8	(10,2-39,5)	25,1	(13,7-41,4)	41
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	27,2	(8,2-46,1)	21,4	(7,4-48,3)	21
	Secondaire inférieur	26,3	(7,4-45,1)	21,3	(9,1-42,4)	38
	Secondaire supérieur	15,3	(8,5-22,2)	14,9	(9,2-23,3)	150
	Enseignement supérieur	9,1	(4,5-13,7)	9,0	(5,4-14,8)	193
ANNEE	2013	26,0	(19,8-32,2)	24,5	(18,3-31,9)	267
	2018	13,6	(9,8-17,4)	13,1	(9,5-17,9)	406

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 9. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région bruxelloise

IC_1		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	7,9	(6,3-9,5)	7,8	(6,3-9,7)	1169
	Femme	13,2	(11,2-15,2)	13,2	(11,2-15,4)	1344
GROUPE D'AGE	15 - 24	5,9	(2,9-9,0)	5,8	(3,4-9,5)	230
	25 - 34	6,7	(3,7-9,8)	6,5	(4,1-10,2)	447
	35 - 44	10,3	(7,3-13,3)	10,1	(7,5-13,5)	516
	45 - 54	10,0	(6,9-13,1)	9,8	(7,2-13,3)	439
	55 - 64	18,3	(13,8-22,9)	17,9	(13,8-22,8)	378
	65 - 74	20,3	(15,1-25,6)	19,6	(15,0-25,2)	291
	75 +	9,5	(5,3-13,8)	8,7	(5,5-13,5)	212
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	1,7	(0,2-3,2)	1,5	(0,6-3,6)	227
	Secondaire inférieur	7,6	(3,8-11,4)	7,1	(4,2-11,7)	222
	Secondaire supérieur	9,4	(6,7-12,1)	9,8	(7,3-13,0)	610
	Enseignement supérieur	12,4	(10,3-14,5)	12,0	(9,9-14,5)	1401
ANNEE	2013	18,2	(16,1-20,3)	18,4	(16,4-20,7)	2529
	2018	10,6	(9,2-12,0)	10,6	(9,3-12,2)	2513

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 10. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région bruxelloise

IC_2		Membres du ménage	Membres de la famille, non-membres du ménage	Non-membres du ménage ou de la famille	N
SEXE	Homme	27,4	44,9	27,8	105
	Femme	27,8	43,4	28,8	185
GROUPE D'AGE	15 - 24	33,8	36,6	29,6	17
	25 - 34	33,4	55,0	11,6	30
	35 - 44	31,6	41,4	27,0	50
	45 - 54	33,3	44,3	22,4	43
	55 - 64	23,0	52,1	24,9	67
	65 - 74	19,2	43,4	37,4	60
	75 +	19,0	13,6	67,4	23
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	55,2	0,0	44,8	5
	Secondaire inférieur	35,0	31,4	33,6	18
	Secondaire supérieur	29,7	41,4	28,8	59
	Enseignement supérieur	26,2	45,7	28,0	190
ANNEE	2018	27,6	43,9	28,4	290

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 11. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomadaire, Région bruxelloise

IC_3		Moins de 10 heures par semaine	de 10 à 19 heures par semaine	20 heures par semaine ou plus	N
SEXE	Homme	72,9	16,8	10,3	105
	Femme	79,6	11,6	8,8	185
GROUPE D'AGE	15 - 24	89,6	10,4	0,0	17
	25 - 34	72,9	9,1	18,1	30
	35 - 44	68,2	14,8	16,9	50
	45 - 54	77,9	8,6	13,5	43
	55 - 64	84,0	10,7	5,3	67
	65 - 74	74,7	23,1	2,3	60
	75 +	78,4	19,6	2,0	23
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	81,4	18,6	0,0	5
	Secondaire inférieur	76,4	0,0	23,6	18
	Secondaire supérieur	86,2	9,0	4,7	59
	Enseignement supérieur	74,0	16,1	10,0	190
ANNEE	2013	63,9	22,1	14,0	492
	2018	77,2	13,5	9,3	290

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 12. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région bruxelloise

IC_4		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	10,3	(2,7-17,9)	7,5	(3,7-14,7)	105
	Femme	8,8	(4,6-13,0)	7,5	(4,3-12,8)	185
GROUPE D'AGE	15 - 24	0,0	.	5,9	(0,8-32,7)	17
	25 - 34	18,1	(0,0-42,8)	18,1	(4,1-53,2)	30
	35 - 44	16,9	(4,8-29,0)	16,9	(8,0-32,3)	50
	45 - 54	13,5	(2,8-24,2)	13,5	(6,0-27,4)	43
	55 - 64	5,3	(0,5-10,0)	5,3	(2,1-12,4)	67
	65 - 74	2,3	(0,0-5,6)	2,3	(0,6-8,9)	60
	75 +	2,0	(0,0-6,3)	2,0	(0,3-14,0)	23
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	0,0	.	0,0	(0,0-0,0)	5
	Secondaire inférieur	23,6	(2,2-44,9)	16,8	(5,4-41,7)	18
	Secondaire supérieur	4,7	(0,0-9,9)	3,8	(1,2-11,5)	59
	Enseignement supérieur	10,0	(3,4-16,5)	8,9	(4,9-15,5)	190
ANNEE	2013	14,0	(10,5-17,5)	11,4	(8,4-15,2)	492
	2018	9,3	(4,8-13,9)	7,9	(4,5-13,4)	290

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 13. Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui prodigue une aide ou des soins à titre non professionnel au moins une fois par semaine, Région wallonne

IC_1		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	14,2	(11,5-17,0)	13,4	(10,9-16,3)	1736
	Femme	16,0	(13,5-18,5)	15,2	(12,9-17,8)	1865
GROUPE D'AGE	15 - 24	9,9	(4,7-15,2)	10,0	(5,8-16,5)	449
	25 - 34	10,5	(6,1-15,0)	10,6	(6,9-15,8)	439
	35 - 44	16,0	(10,8-21,3)	16,0	(11,4-22,0)	528
	45 - 54	17,1	(12,6-21,6)	17,1	(13,0-22,1)	647
	55 - 64	23,9	(18,6-29,3)	23,9	(18,9-29,6)	638
	65 - 74	17,8	(12,5-23,2)	17,7	(13,0-23,7)	479
	75 +	7,7	(4,6-10,7)	7,5	(5,0-11,2)	421
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	8,2	(4,4-12,1)	8,4	(5,1-13,6)	291
	Secondaire inférieur	12,5	(8,4-16,6)	11,9	(8,4-16,6)	595
	Secondaire supérieur	15,2	(11,3-19,1)	14,4	(10,8-18,8)	1059
	Enseignement supérieur	17,2	(13,8-20,5)	16,1	(13,3-19,4)	1557
ANNEE	2013	8,0	(6,7-9,3)	7,4	(6,2-8,7)	3587
	2018	15,1	(13,1-17,2)	14,2	(12,2-16,4)	3601

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

Tableau B 14. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon leur relation avec les personnes qui reçoivent le plus d'aide ou de soins, Région wallonne

IC_2		Membres du ménage	Membres de la famille, non-membres du ménage	Non-membres du ménage ou de la famille	N
SEXE	Homme	37,5	45,8	16,7	236
	Femme	26,2	54,1	19,7	329
GROUPE D'AGE	15 - 24	52,1	36,9	10,9	48
	25 - 34	27,0	56,6	16,4	49
	35 - 44	37,5	46,2	16,3	79
	45 - 54	21,9	65,0	13,2	117
	55 - 64	23,0	62,9	14,1	152
	65 - 74	30,4	29,7	39,9	81
	75 +	61,3	10,6	28,2	39
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	73,1	6,6	20,2	29
	Secondaire inférieur	35,8	43,0	21,2	88
	Secondaire supérieur	39,9	39,9	20,3	169
	Enseignement supérieur	22,4	62,2	15,5	262
ANNEE	2018	31,3	50,3	18,4	565

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 15. Distribution (%) des aidants informels de 15 ans et plus selon le temps consacré à l'aide ou aux soins sur base hebdomadaire, Région wallonne

IC_3		Moins de 10 heures par semaine	de 10 à 19 heures par semaine	20 heures par semaine ou plus	N
SEXE	Homme	74,3	13,2	12,5	236
	Femme	72,8	13,8	13,4	329
GROUPE D'AGE	15 - 24	75,8	20,2	4,1	48
	25 - 34	76,0	20,4	3,7	49
	35 - 44	67,4	8,0	24,6	79
	45 - 54	73,2	15,7	11,2	117
	55 - 64	79,1	10,7	10,3	152
	65 - 74	75,6	13,5	10,9	81
	75 +	49,6	10,5	39,9	39
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	39,6	12,4	48,1	29
	Secondaire inférieur	62,5	17,5	20,0	88
	Secondaire supérieur	74,2	16,8	9,0	169
	Enseignement supérieur	78,3	10,9	10,8	262
ANNEE	2013	73,4	15,0	11,6	308
	2018	73,5	13,5	13,0	565

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

Tableau B 16. Pourcentage des aidants informels de 15 ans et plus qui consacrent au moins 20 heures par semaine à apporter de l'aide ou des soins, Région wallonne

IC_4		Taux brut (%)	IC 95% brut	Taux stand*	IC 95% stand	N
SEXE	Homme	12,5	(6,9-18,1)	11,3	(6,9-17,9)	236
	Femme	13,4	(6,3-20,5)	10,6	(6,3-17,3)	329
GROUPE D'AGE	15 - 24	4,1	(0,0-9,7)	4,1	(1,0-14,7)	48
	25 - 34	3,7	(0,0-9,4)	3,7	(0,8-15,2)	49
	35 - 44	24,6	(5,0-44,3)	24,8	(10,7-47,6)	79
	45 - 54	11,2	(3,6-18,7)	11,2	(5,6-21,4)	117
	55 - 64	10,3	(3,5-17,0)	10,3	(5,1-19,5)	152
	65 - 74	10,9	(1,9-19,9)	10,8	(4,5-23,6)	81
	75 +	39,9	(14,6-65,3)	40,1	(20,6-63,4)	39
NIVEAU D'INSTRUCTION	Primaire/sans diplôme	48,1	(26,3-69,8)	37,7	(13,2-70,7)	29
	Secondaire inférieur	20,0	(7,3-32,6)	18,4	(9,5-32,6)	88
	Secondaire supérieur	9,0	(3,5-14,5)	7,9	(3,8-15,5)	169
	Enseignement supérieur	10,8	(3,1-18,6)	8,6	(4,4-16,1)	262
ANNEE	2013	11,6	(7,1-16,1)	10,2	(6,5-15,7)	308
	2018	13,0	(8,3-17,7)	11,8	(8,4-16,4)	565

Source: Enquête de Santé, Belgique, 2018

*Correction pour âge et/ou sexe sur base d'un modèle de régression logistique (Population belge de 2018 comme référence)

CONTACT

Elise Braekman • T+32 2 642 57 06 • elise.braekman@sciensano.be

POUR PLUS D'INFORMATIONS

—

Rendez-vous sur notre site
web >www.sciensano.be ou
contactez-nous à l'adresse

Sciensano • Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • T + 32 2 642 51 11 • T presse + 32 2 642 54 20 •
info@sciensano.be • www.sciensano.be

Éditeur responsable : Christian Léonard, Directeur général • Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • D/2020/14.440.62